

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DE LA MORELLE – TENUE À L'ÉCOLE LE LUNDI 11 SEPTEMBRE 2023,

ÉTAIENT PRÉSENTES :

Josianne Matte	Joanie Lépine
Caroline Marquis	Valérie Côté
Annie Van Den Broek	Johannie Ouellet
Chantale Germain	

Étaient absentes : Emilie Jacob et Guylaine Rivard

Public : Carolane Denis, Annick Dufour, Joanie Paquet et Véronique Trottier.

1. Accueil et mot de bienvenue;

Josianne Matte souhaite la bienvenue à tous les membres et elle nous souhaite une très belle année scolaire.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Valérie Côté et appuyée par Joanie Lépine.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière réunion :

L'adoption du procès-verbal est proposée par Johannie Ouellet et appuyée par Valérie Côté.

4. Suivi au procès-verbal de la dernière réunion;

Service de garde : nouveaux tarifs. Le suivi sera fait dans les règles de régie interne du service de garde.

5. Période de questions pour le public :

Pas de question.

6. Nomination des membres de l'exécutif :

Président d'élections : Josianne Matte est la présidente d'élections. Elle est élue à l'unanimité.

Nomination de la présidente :

Il est proposé par Valérie Côté, que Johannie Ouellet soit la présidente du conseil d'établissement. Elle accepte le mandat de présidente. Elle est élue à l'unanimité.

Nomination de la vice-présidente :

Il est proposé par Valérie Côté que Joanie Lépine soit la vice-présidente du conseil d'établissement. Elle accepte le mandat de vice-présidente. Elle est élue à l'unanimité.

Nomination de la secrétaire :

Il est proposé, à l'unanimité, que Chantale Germain soit la secrétaire du conseil d'établissement. Elle est élue à l'unanimité.

7. Nominations des membres de la communauté :

Il est proposé que Joanie Paquet soit notre membre de la communauté au sein du conseil d'établissement. Elle accepte.

8. Coordonnées des membres du C.É. :

Nous avons toutes les coordonnées des membres du C.E. Les communications se feront par courriel (si envoyées en CCI, personne ne voit les adresses courriel). Tous les membres nous autorisent la diffusion des adresses courriel.

9. Dénonciation d'intérêts :

Josianne Matte mentionne qu'il y a un formulaire à compléter et à signer par tous les membres du C.E. pour la dénonciation d'intérêts et en fait l'explication. Ces formulaires seront déposés au registre des rencontres. Emilie Jacob et Guylaine Rivard sont absentes (faire le suivi lors du prochain C.E.).

10. Adoption du plan d'action du C.É.:

Les rencontres auront lieu à l'école (en présence) à 18h. Une réunion est prévue en décembre (les autres années elle était en novembre). Après quelques corrections, le plan d'action du C.E. sera adopté lors de la prochaine réunion.

11. Formation pour les membres du C.É.:

Une formation, pour tous les membres du C.E. est obligatoire. Nous constatons que tous les membres l'ont suivie. Annick Dufour est le représentant des parents substitut au C.E. et elle n'a pas suivi la formation. Josianne Matte s'occupera de lui faire parvenir le lien pour la formation en ligne.

12. Approbation des activités qui modifient l'horaire régulier :

L'ajout des sorties dans le village et les environs sera fait.

Les sorties et activités qui modifient l'horaire sont approuvées par Valérie Côté et proposées par Johannie Ouellet.

13. Informations:

Du personnel de l'école : Étant donné qu'il fait vraiment très chaud, les jeux d'eau sont présentement bien utilisés et vraiment très appréciés! L'année est très bien entamée et nous travaillons fort auprès des élèves!

14. Varia :

Il est proposé par Joanie Lépine et appuyé par Johannie Ouellet que pour la vente de citrouilles qui aura lieu à la fin du mois de septembre, et selon le montant amassé et la participation des parents que : 20\$ par enfant soit déposé dans le compte élève et que le reste du montant serve à la classe extérieure et au réaménagement de la bibliothèque.

Photo scolaire : le 28 septembre. Une question est posée en lien avec la demande du photographe, que le paiement soit envoyé avant la réception des photos. Il est proposé que les parents communiquent directement avec la photographe, Mélanie Marcoux car la formule en est une clé en main donc la photographe fait la gestion de tout le dossier des photos.

Collations : Il y a une nouvelle politique au niveau des collations. Tout au long de l'année, les parents recevront des feuillets informatifs. La politique est toujours basée sur le guide alimentaire canadien : aliments protéinés, à grains entiers, etc.

Club des petits déjeuners : Nous avons encore la subvention du club ce qui nous permet d'offrir, à tous les jours, une collation à tous les élèves. Cette année, nous avons la chance d'avoir deux parents pour préparer les collations : Carolane Denis et Oriana Hernandez.

15. Levée de l'assemblée:

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Chantale Germain et appuyé par Caroline Marquis de lever la séance. Il est 21h.



Présidente



Directeur

Chantale Germain
Secrétaire du Conseil d'établissement
CG 2023-09-11